

Parce que chaque vol est unique, parce que chaque jour est différent, nous vous rappelons que l'inscription préalable nous permet d'anticiper afin d'apporter le meilleur à chacun de vous. **POUR VOLER PLUS ET TOUJOURS MIEUX !**

STAGES, JOURNEES ECOLE ou JOURNEES ENGAGEMENT :**ACCESSIBILITE :**

Tous publics, à partir de 12 ans. Pas d'aptitude physique particulière pour pratiquer le parapente mais une motivation et une implication personnelle sont nécessaires pour progresser dans une pratique réfléchie de cette **activité aérienne** responsable et sécuritaire vers l'autonomie.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique du parapente est obligatoire pour souscrire une licence.

INSCRIPTION et RESERVATION :

BULLETIN D'INSCRIPTION à compléter et à retourner, accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % à l'ordre du CEP MONT BLANC LE SHOP. Le solde sera à régler le premier jour du stage. Une inscription est validée dès réception de ces documents. Une confirmation d'inscription, par mail ou par courrier, vous sera adressée en retour.

TARIF :

Comprend:

- l'encadrement par des moniteurs BREVET D'ETAT BEES 1^{er} degré, BPJEPS (et dans certains cas un élève moniteur).
- le prêt du matériel de vol homologué en : stage INITIATION, STAGE PERF, MULTISITES. (Voile, sellette avec parachute de secours, radio, casque)
1^{ère} TRANSITION départ CROSS et VOYAGES : attention, le matériel n'est pas compris.
- le PASSEPORT DE PILOTE de la FFVL et documents pédagogiques.

Ne comprend pas :

- la licence FFVL avec l'assurance RC aérienne obligatoire autre assurance individuelle Accident...

Les stages se déroulent sur des journées les lundis et mardis, de 9h à 18h environ. Puis sur des matinées les jours suivants (9h-13H)

La journée comprend les vols mais inclus obligatoirement la participation aux cours théoriques et aux séances de gonflage et pente-école.

En cas d'interruption des vols, pour raisons météorologiques entre autre, par les moniteurs, la demi-journée école sera facturée 90 €.

Sur les stages comprenant le prêt du matériel de vol une remise de 10 % est accordée si vous possédez votre matériel de vol personnel complet, celui-ci devra être homologué, adapté à votre niveau de pratique et révisé. (nous présenter le certificat de révision de moins d'un an)

INITIATION : En cas de conditions aérologiques défavorables pendant le stage, un report de vols sera proposé, **validité saison 2018 stricte**. Les moniteurs du CEP MONT BLANC se réservent toutefois le droit de refuser le vol à un stagiaire qui présenterait une inaptitude évidente pour voler en toute sécurité. Dans ce cas, un remboursement des journées non effectuées sera proposé au stagiaire, voir condition remboursement dans le § report.

REPORT : Si les conditions météo nous obligent à annuler des journées, possibilité de rester après le stage ou de revenir dans la saison. En cas d'impossibilité, le prix du stage sera ramené au tarif journée de 140€ ou ½ journée 90€ multiplié par le nombre de jours effectués.

Le report des journées est valable uniquement sur l'année en cours, pas de report possible sur l'année suivante.

CARNET DE VOLS : Il vous est remis au début de votre formation. Vous devrez le compléter et le présenter en fin de stage, afin que les moniteurs puissent valider vos acquis en vue de la préparation des brevets de pilote.

RENDEZ-VOUS : à l'école à CHEDDE – 11 place du marché, à 9h. Vérification des licences, informations administratives et solde du règlement.

MIDI : prévoir casse-croûte ou restaurant à l'atterrissage.

GROUPE : INITIATION, PERFECTIONNEMENT, MULTISITES : 2 moniteurs en grands vols, 1 seul pour les sessions gonflage et cours théoriques.
1^{ère} TRANSITION départ CROSS : 1 moniteur.

MATERIEL PERSONNEL :

Tenue de sport (pantalon, veste, jambes et bras couverts), veste coupe vent, une paire de gants légers, une paire de chaussures de marche montantes, chevilles recouvertes, une paire de lunettes de soleil, crème solaire, une gourde, un sac à dos pour vos affaires personnelles.

MATERIEL DE VOL : Pendant toute la durée du stage, vous êtes responsable du matériel que l'école a mis à votre disposition. En cas de perte, de vol ou de dommage par négligence, le matériel vous sera facturé.

VOL BIPLACE, BON CADEAU :

Validité au 15 septembre 2019 stricte. Règlement à l'achat. Réservation de préférence 48h à l'avance, plus pour les vols. Le moniteur est assuré en responsabilité professionnelle et a souscrit une assurance individuelle accident pour son passager.

LICENCE et ASSURANCES : La prise de licence en ligne, à faire chez vous avant le début du stage.

- **certificat médical OBLIGATOIRE** de non contre-indication à la pratique du parapente, document préétabli par la FFVL, voir conditions d'âge et de validité. Toutes les informations sur le site de la FFVL www.ffvl.fr

- **licence FFVL** valide pour l'année en cours, nous demander une clé-licence pour la souscrire par internet avant votre arrivée. En dernier recours, possibilité de la prendre le premier jour du stage, à l'école. **ATTENTION**, impératif dans ce cas, prévoir un chèque pour règlement de la licence-assurances à l'ordre de la F.F.V.L. Les espèces ne sont pas acceptées.

- **attestation RC aérienne**. Si vous ne prenez pas celle de la FFVL, fournir obligatoirement une attestation de votre assurance en RC Aérienne.

- **autorisation parentale pour les mineurs**.

La RC aérienne est obligatoire pour tous les parapentistes. Nous vous conseillons vivement le contrat proposé par la FFVL option INDIVIDUELLE ACCIDENT.

Le CEP MONT BLANC est une école labellisée de Fédération Française de Vol Libre et à ce titre, nous sommes à votre disposition pour vous aider à souscrire votre licence et votre assurance. N'hésitez pas à nous demander.